

RÉFÉRENTIEL D'AUTO-ÉVALUATION DES PRATIQUES EN ODONTOLOGIE

Information et consentement du patient majeur et non sous tutelle dans le cadre de l'exercice libéral de la chirurgie dentaire

Novembre 2004

I. PROMOTEURS

- Association dentaire française (ADF).
- Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Anaes).

II. SOURCE

Code de la santé publique (<http://ordmed.org/csp.html>).

Première partie : Protection générale de la santé.

Livre premier : Protection des personnes en matière de santé.

Titre premier : Droits des personnes malades et des usagers du système de santé.

Chapitre premier : Information des usagers du système de santé et expression de leur volonté.

Art. L. 1111-2, art. L. 1111-3 et art. L.1111-4.

Loi N° 2002-303 du 04 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, art 11 ; Journal Officiel du 5 mars 2002.

III. CIBLE PROFESSIONNELLE

Les chirurgiens-dentistes exerçant dans les cabinet libéraux.

IV. PATIENTS CONCERNÉS

Tous les patients, quel que soit le type de soins réalisés, à l'exclusion :

- des majeurs sous tutelle ;
- des mineurs au moment de l'auto-évaluation.

V. SÉLECTION DES DOSSIERS

L'auto-évaluation porte sur 20 patients dont les soins ont été commencés après le premier trimestre 2002 et qui sont terminés à la date de début de l'auto-évaluation.

La source des données est le dossier du patient sur lequel l'information est notée.

Nous vous conseillons :

à la date du début de l'auto-évaluation de prendre les 20 derniers dossiers de patients dont les soins sont terminés en vérifiant que les soins aient été commencés après le premier trimestre 2002.

Pour éviter les biais, il convient de ne pas choisir les dossiers.

VI. OBJECTIFS DE QUALITÉ ÉVALUÉS

- Améliorer l'information du patient sur ses soins et recueillir son consentement (critères 1, 2, 3, 4, 5).
- Améliorer le suivi du patient et la traçabilité des matériaux utilisés (critères 6, 7).

Critères d'évaluation
et
questions pour déterminer si les critères sont présents.

1. Le diagnostic médical a été expliqué au patient et noté dans le dossier.
Le diagnostic médical est-il noté dans le dossier du patient ?
2. Les différentes possibilités thérapeutiques ont été proposées au patient et notées dans le dossier.
Les différentes possibilités thérapeutiques, proposées au patient, sont-elles inscrites dans le dossier ?
3. Parmi les options thérapeutiques proposées par le praticien, l'option thérapeutique choisie par le patient a été notée dans le dossier.
L'option thérapeutique choisie par le patient est-elle notée dans le dossier ?
4. Le coût du traitement et les conditions de remboursement par les régimes obligatoires d'assurance maladie ont été expliqués et présentés au patient sous forme de devis.
Existe-t-il dans le dossier, ou en annexe, un devis précisant le coût du traitement et les conditions de remboursement par les régimes obligatoires d'assurance maladie ?
5. Le refus de l'acte thérapeutique exprimé par le patient a été noté dans le dossier.
En cas de refus de l'acte thérapeutique par le patient, trouve-t-on dans le dossier une mention le spécifiant ?
6. À la fin des soins, un rendez-vous de suivi thérapeutique a été donné au patient et noté dans le dossier.
Trouve-t-on dans le dossier du patient un rendez-vous de suivi thérapeutique ?
7. Les produits et/ou matériaux utilisés au cours des soins et laissés en bouche ont été référencés dans le dossier du patient.
Trouve-t-on dans le dossier du patient les références des produits et/ou des matériaux laissés en bouche ?

VII. GRILLE DE RECUEIL DES INFORMATIONS

Notez une seule réponse par case :

O si la réponse est OUI

N si la réponse est NON

N/A si la question ne s'applique pas à ce patient ou à votre pratique (précisez dans la zone de commentaires). N'hésitez pas à ajouter des informations qualitatives !

N° d'anonymat :

Date :

Temps passé à cette évaluation :

	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 6	QUESTION 7
	Le diagnostic médical est-il noté dans le dossier du patient ?	Les différentes possibilités thérapeutiques, proposées au patient, sont-elles inscrites dans le dossier ?	L'option thérapeutique choisie par le patient est-elle notée dans le dossier ?	Existe-t-il dans le dossier ou en annexe, un devis précisant le coût du traitement et les conditions de remboursement par les régimes obligatoires d'assurance maladie ?	En cas de refus de l'acte thérapeutique par le patient, trouve-t-on dans le dossier une mention le spécifiant ?	Trouve-t-on dans le dossier du patient un rendez-vous de suivi thérapeutique ?	Trouve-t-on dans le dossier du patient les références des produits et/ou des matériaux laissés en bouche ?
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Référentiel d'auto-évaluation des pratiques en odontologie

	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 6	QUESTION 7
	Le diagnostic médical est-il noté dans le dossier du patient ?	Les différentes possibilités thérapeutiques, proposées au patient, sont-elles inscrites dans le dossier ?	L'option thérapeutique choisie par le patient est-elle notée dans le dossier ?	Existe-t-il dans le dossier ou en annexe, un devis précisant le coût du traitement et les conditions de remboursement par les régimes obligatoires d'assurance maladie ?	En cas de refus de l'acte thérapeutique par le patient, trouve-t-on dans le dossier une mention le spécifiant ?	Trouve-t-on dans le dossier du patient un rendez-vous de suivi thérapeutique ?	Trouve-t-on dans le dossier du patient les références des produits et/ou des matériaux laissés en bouche ?
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
Total des O							
Total des N							
Total des N/A							

VOS OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES POUR CETTE AUTO -ÉVALUATION :

	Observations par patient
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	

